

RÉTABLIR LA CONFIANCE DANS L'INDUSTRIE

Luxembourg, le 16 mars 2023 – Sous la présidence de Michèle Detaille, l'Assemblée générale de la FEDIL – The Voice of Luxembourg's Industry se tient ce 16 mars 2023 pour approuver notamment le rapport d'activité et les comptes de l'exercice 2022

Avec le déclenchement de la guerre en Ukraine et la crise énergétique qui s'en est suivie, l'année 2022 était marquée par une accélération spectaculaire de la tendance inflationniste, déjà observable à l'automne 2021. Dès lors, bon nombre de nos entreprises se trouvaient face à des incertitudes multiples, voire à des conséquences sérieuses liées à la hausse du coût de l'énergie et des matières premières.

UN CONTEXTE DE POLYCRISE

Déjà ébranlées par deux années de crise sanitaire et des difficultés persistantes liées aux chaînes d'approvisionnement, de nombreuses entreprises, notamment les entreprises particulièrement énérgo-intensives ou encore celles actives à l'échelle internationale, ont subi de plein fouet la crise énergétique provoquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Dans cette situation exceptionnelle, la priorité pour l'équipe de la FEDIL était de rester à l'écoute des entreprises membres et de redoubler d'efforts pour les accompagner et les informer des dernières évolutions sur les dispositions tant nationales qu'européennes en matière d'aides d'État et autres mesures de soutien à l'industrie. Sur ces dossiers, la FEDIL a d'ailleurs étroitement coopéré avec les différents ministères compétents et a fait valoir son expertise dans la définition et mise en œuvre des mesures en question, comme par exemple les aides à l'énergie ou encore la révision du plan de délestage gaz.

Alors que la crise de l'énergie a accéléré les exigences d'abandonner rapidement les sources d'énergie fossiles au profit de sources décarbonées, la FEDIL a continué à œuvrer pour que l'action politique soit à la hauteur des défis de la transition énergétique et écologique et s'est notamment penchée sur la réforme du système d'échange de quotas d'émission et le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières ainsi que sur le potentiel d'utilisation de l'hydrogène et la disponibilité des infrastructures respectives. L'urgence de la sobriété énergétique a également donné lieu à un guide de recommandations



visant à réduire la consommation d'énergie dans le domaine du numérique.

UN MESSAGE FORT AUX POLITIQUES

Il va sans dire que 2023 est une année-clé pour nos entreprises qui restent fortement exposées aux coûts énergétiques et continuent d'évoluer dans un contexte concurrentiel très tendu. La FEDIL estime que 2023 est avant tout aussi une année cruciale pour le développement futur et la compétitivité de l'économie luxembourgeoise du fait de la double échéance électorale. Dès l'été 2022 et en amont de la préparation des programmes électoraux, la FEDIL a élaboré et présenté aux partis politiques ses constats et propositions dans les différents domaines d'expertise qui sont les siens. Qu'il s'agisse de l'avenir industriel, du monde du travail, de la transition écologique ou du progrès technologique, nous soutenons qu'il est indispensable de rétablir la confiance dans l'industrie, qui – nous en sommes profondément convaincus – est porteuse de solutions face aux enjeux énormes de l'avenir. Les [deux brochures](#) qui reprennent les messages de la FEDIL, sont disponibles sur le site internet de l'association.

UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Si la FEDIL salue le fait que la Commission européenne a enfin ajouté une dimension industrielle à son « Green Deal », nous émettons des doutes quant à l'efficacité et à la rapidité de mise en œuvre de ce plan d'action.

La concrétisation des programmes de soutien massif aux secteurs difficiles à décarboner, l'amélioration des possibilités d'accès au financement, l'adaptation des règles en matière d'aides d'État, la réforme du marché de l'électricité actuellement trop chère pour se substituer à l'énergie fossile, le déploiement de programmes d'orientation et de formation des travailleurs existants en ligne avec la hausse rapide des besoins autour des activités vertes, une politique de matières premières digne de ce nom pour accéder aux ressources nécessaires ou encore une simplification et une accélération des procédures qui, aujourd'hui, freinent trop le mouvement vers une économie bas carbone, tous ces objectifs du Plan industriel répondent à des besoins réels dans l'industrie et dans bien d'autres secteurs concernés par cet énorme bouleversement qu'est la transition énergétique. Face à un paquet de mesures protectionnistes et incitatives pour le climat entérinées dans le plan américain « US Inflation Reduction Act » et devant les récentes annonces climatiques de la part de la Chine, les industries européennes intensives en énergie accusent un désavantage sérieux par rapport à leurs concurrents internationaux en termes de compétitivité-coût. D'où la nécessité d'agir vite et de se doter des instruments appropriés pour rattraper les retards et éviter la désindustrialisation en Europe. Au niveau national aussi, tous les efforts doivent converger en faveur du développement manufacturier et technologique et de la diversification du tissu industriel du Luxembourg. La stratégie économique du pays doit englober tous les aspects susceptibles de faire barrière au renouveau industriel : disponibilité et coût de l'énergie, disponibilité de terrains industriels, carcan réglementaire et lenteur des autorisations, attrait et rétention de la main-d'œuvre, pénurie et coût du logement, ... En tout cas, nous ne devrions pas prêcher la décroissance, qui est, à nos yeux, le signe d'une abdication devant les défis technologiques, infrastructurels, écologiques et économiques à relever au cours des années à venir.



PRÉVISIBILITÉ SALARIALE POUR LES ENTREPRISES

Étant étroitement associée aux travaux du Comité de coordination tripartite, aux côtés de l'UEL, la FEDIL accueille favorablement l'accord tripartite signé entre le Gouvernement et les partenaires sociaux le 7 mars dernier. Cet accord offre une action durable contre l'inflation en prolongeant le plafonnement des prix de l'énergie, une prévisibilité salariale pour les entreprises par la compensation d'une éventuelle 3e tranche indiciaire et une hausse de la rémunération nette des salariés, stimulant dès lors également l'attractivité des talents durables au Luxembourg.

NOMINATIONS STATUTAIRES

Madame Caroline Charpentier et Monsieur Carlo Weisen quittent le Conseil d'administration de la FEDIL qui les remercie de leurs efforts au profit de la cause industrielle.

Par ailleurs, l'Assemblée générale procède à la nomination au Conseil d'administration de Madame Carine Demangeon (Administratrice déléguée d'Eurest Luxembourg S.A.) et de Madame Sandra Le Petit (Global Pricing and Networking Profitability Director de Guardian Europe S.à r.l.).